

La  
Bruyère

Le champ est ouvert

Numéro 8

Juin 2005

DANS CE NUMÉRO :

<b>Aménagement de sécurité</b>	<b>2</b>
<b>La mobilité à La Bruyère</b>	<b>2</b>
<b>L'énergie verte</b>	<b>3</b>
<b>Nuisances sonores</b>	<b>3</b>
<b>L'accueil extra-scolaire</b>	<b>3</b>
<b>Portrait : Eric van Poelvoorde</b>	<b>4</b>

**L**a Bruyère, commune la plus riche de la Province de Namur (sur base de l'impôt de ses habitants), est en panne de majorité. Alors que notre commune est confrontée à des défis majeurs dus notamment à une demande croissante de logements (et donc à une hausse des prix des terrains), de services et à une augmentation importante de la circulation, les relations entre les deux partis de la majorité (PS-MR) tourment au vinaigre.

L'absence de perspectives politiques communes a depuis longtemps conduit la majorité à l'inertie : le donnant-donnant a souvent été le seul moteur d'un collège largement dominé par la personnalité du maire libéral. Les rares travaux et projets sont depuis longtemps en

## Editorial

## Pauvres projets

## et caprices de riches

souffrance : projet de hall omnisport (dont il est question depuis dix ans), réaménagement ou constructions de nouveaux bâtiments de l'administration communale, la bibliothèque communale, la maison intergénérationnelle, les logements sociaux, ...

Sur 5 ans, la seule réalisation à inscrire à l'actif de la majorité était les « casse-vitesses » et autres « coussins berlinois » installés dans quelques villages de l'entité. La population locale qui n'y avait pas réellement été associée avait dû assumer pourtant les importantes erreurs de conception dont elle subissait les conséquences. La gestion de ce projet fut tellement chaotique qu'une partie de ces ralentisseurs dut être enlevée.

L'absence de perspectives à long terme qui caractérise la majorité est liée à l'absence de programme électoral des libéraux : le Maire a toujours défendu « une gestion de la commune en bon père de famille ». Aujourd'hui il faut bien constater que cette absence de perspective de développement et d'anticipation de la majorité

conduit à des catastrophes pour l'ensemble de la population bruyéroise : augmentation des prix des logements, intensification du bruit, menaces diverses sur la qualité de la vie des habitants (routes à grande vitesse, taudification

des gares, projet de grandes surfaces, dégradation des revêtements autoroutiers, désertification des parcs d'activités économiques environnants, ...).

Ceux qui paient cash cette ambiance « cloche-merle »,

ce sont d'abord les employés et ouvriers communaux, au contact direct des « décideurs » locaux avec pour conséquence des défections en cascade, nullement dues au hasard ...

Depuis 5 ans pourtant et par la voix de son élu au conseil communal, le groupe Ecolo La Bruyère a régulièrement mis en garde la majorité communale face à ces dérives de tous ordres qui font le lit de l'extrême-droite et autres ennemis de la démocratie.

Aujourd'hui comme demain, Ecolo La Bruyère lance un appel à tous les élus des trois partis du conseil communal pour construire enfin un projet communal de développement durable et harmonieux auquel tous les bruyérois aspirent et ce, dans le respect du personnel communal et l'écoute active de tous les citoyens.

Ecolo La Bruyère



www.ecolo.be



La mobilité est une préoccupation importante pour les habitants de La Bruyère. Notamment la sécurité routière. C'est ce qui apparaissait déjà lors de l'enquête menée par le groupe Ecolo La Bruyère en février 1993, à laquelle beaucoup de citoyens ont participé. Vous en souvenez vous ?

Notre groupe s'est appuyé sur cette base importante pour agir avec votre appui. Cela a été le cas avec la pétition pour maintenir la limitation de la traversée de Saint-Denis à 50 kilomètres par heure. Elle a été un grand succès. Elle a entraîné des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules (contrairement au projet initial des autorités communales).

Nos programmes aux élections communales de 1994 et en 2000 rappelaient cette priorité. Ils proposaient le développement de mesures multiples et complémentaires : plusieurs canaux de communication sont plus efficaces qu'un seul, comme le rappelle l'Institut Belge pour la Sécurité Routière.

Ecolo proposait donc l'information dès le plus jeune âge, les contrôles de vitesse, la création d'obstacles de sécurité négociés dans une démarche de participation citoyenne.

En effet, rien de tel que la responsabilisation des intéressés en leur permettant de jouer un rôle direct dans la décision qui les concerne autant comme habitants que comme usagers de la route. Vous nous avez encouragés encore une fois dans cette voie par vos suffrages. Aussi, en Conseil Communal, notre représentant est intervenu fréquemment pour demander d'intervenir en ce sens face à cet important problème.



Finalement, les autorités communales ont envisagé des obstacles de sécurité et ont même consulté la population. Cependant, celle-ci s'est assez peu mobilisée, étant peu habituée à voir son avis pris en compte. Et effectivement, une fois de plus, son avis n'a que très partiellement été respecté lors des décisions. En tous cas, les obstacles tels qu'ils ont été installés sont loin de répondre aux attentes des citoyens. A son tour, le groupe LB 2000 s'est lancé dans l'initiative d'une enquête concernant les obstacles de sécurité. Notre groupe ainsi que celui de la majorité lui ont donné

leur appui en participant à la commission qui a épaulé ce travail. Et une fois de plus, les conclusions ont été de parer à la vitesse, essentiellement par des obstacles négociés dans une démarche citoyenne. Les coussins berlinois conviennent bien aux agriculteurs et c'est pourquoi ils avaient été favorisés par les autorités. Mais ils sont fort critiqués par beaucoup vu le bruit et les vibrations qu'ils génèrent. Ainsi, certains obstacles ont déjà été démontés, d'autres vont l'être pour être remplacés par des aménagements plus conformes aux intérêts des citoyens. Faire et défaire, c'est toujours travailler. Et le temps (de travail) c'est de l'argent.

Effectivement, cela aurait coûté beaucoup moins cher de réaliser les obstacles de sécurité en tenant directement bien compte de l'avis des citoyens. Donc, même si la démocratie coûte du temps et de l'argent à court terme, c'est évident, elle permet l'harmonie pour chacun, ce qui est au moins aussi important que l'argent. Et elle est intéressante sur le plan financier à moyen et long terme. Une fois de plus, la preuve en est donnée.

Nous restons toujours prêts à nous battre aux côtés des hommes politiques de bonne volonté pour défendre le citoyen avec sa propre participation. Pour nous, c'est cela la démocratie.

**GROS  
PLAN**

**LA MOBILITE A LA BRUYERE**



Commune rurale, La Bruyère a pourtant le triste privilège de connaître un nombre important d'accidents sur son territoire.

Sur base des statistiques INS 2002 qui viennent de paraître, notre commune a connu 31 accidents cette année-là. Classée 7ème commune de la province de Namur, elle est toutefois la commune rurale la plus touchée (Mettet et Fernelmont, autres communes rurales n'ont connu que 29 et 26 accidents).

Seules les communes urbaines (Gembloux, Eghezée, Andenne, ...) connaissent plus d'accidents.

La particularité de La Bruyère est que la moitié de ces accidents ont eu lieu sur des voiries communales malgré la présence de deux autoroutes et plusieurs routes régionales.

Rappelons que les communes ont de multiples outils à leur disposition pour gérer ces problèmes : plan communal de mobilité, plan de déplacement et de stationnement, plan communal de développement

local, schéma de structure, ...

Subsidiés par la Région Wallonne, ces outils permettent à la Commune de construire des plans d'action à moyen et long terme. Beaucoup de communes les utilisent... sauf La Bruyère. Il est vrai que le Région Wallonne impose une participation des citoyens pour la plupart de ces projets : commission communale de mobilité, d'aménagement du territoire, ...

Alors, ? quand une commune adulte ?

## L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

# LES NUISANCES SONORES (SUITE)

**E**n tant que groupe politique présent au conseil communal de La Bruyère, nous relayons la demande d'habitants de Rhisnes, exacerbés par l'augmentation du bruit provoqué par la E42.

Ce bruit de fond (diurne et nocturne) est de toute évidence dû à la dégradation du revêtement routier et à un manque d'écran sonore efficace.

Comme plusieurs habitants l'ont déjà suggéré, le Groupe Ecolo a proposé aux responsables du MET plusieurs solutions :

- **prolonger le mur anti-bruit** existant jusqu'au parking autoroutier du bois d' Hulplanche d'une part, et jusqu'à la sortie de l'autoroute (Namur ouest) d'autre part. (Le viaduc étant une source de nuisance manifestement très importante).

- **poursuivre le reboisement des talus** de l'autoroute (côté village) entamé cet hiver ;

- **remplacer**, lors des travaux qui porteront l'autoroute E 42 à 3 bandes de circulations, **le revêtement actuel** par un autre beaucoup plus silencieux.

Une analyse des nuisances et des propositions identiques de remédiations devraient être apportés à Warisoulx (E411).

Si rien ne devait se concrétiser en ce qui concerne nos demandes, nous lancerons, prochainement, une pétition qui permettra au MET et au Collège de se rendre compte de l'ampleur du ras le bol des habitants concernés de La Bruyère



## L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Coup de cœur

**D**ans une commune en plein développement démographique, il ne suffit pas d'attirer de nouveaux habitants, faut-il ensuite assurer les services à tous et d'abord aux plus jeunes. Etape déterminante au développement, la petite enfance manque de moyens. Pour parer à une partie importante de ce problème, une Commission Communale de l'Accueil a enfin été créée le 24 septembre 2004 à La Bruyère. A l'initiative d'Ecolo, cette proposition avait d'abord été rejetée le 2 octobre 2003 puis réintroduite par le PS local. Malgré cette "récupération politique", Ecolo La Bruyère a voté en faveur de cette

proposition qui a reçu la majorité nécessaire.

Ayant comme objectif d'améliorer les « garderies » en dehors du temps de classe, cette commission doit développer des complémentarités entre les différents intervenants : les écoles, les parents et leurs enfants, l'ONE et les organisations de jeunes

et sportives. Ainsi, notre commune bénéficie désormais de subsides (50.000 € maximum) dus à la décision du Ministre Ecolo JM Nollet afin de permettre ce travail d'harmonisation mais aussi l'acquisition de matériel nécessaire. Des formations ont été organisées pour les gardiennes et une enquête a été réalisée pour connaître les demandes des parents et enfants. Par ailleurs, un recensement permis d'établir les offres actuelles. Maintenant, il s'agit d'en publier la liste afin de les faire connaître.

Aujourd'hui, se pose toutefois le problème de la déduction fiscale des gardes d'enfant : le paiement de celles-ci avec de l'argent blanc s'est avéré indispensable. Le financement de ces gardes, qui, jusqu'ici n'étaient pas reconnues officiellement, même dans l'enseignement officiel, a entraîné des défections de gardiennes qui à l'avenir seront déclarées.

Une solution s'impose. A suivre...

## Connaissez-vous l'énergie verte?



Cette énergie, verte à 100 % donc non polluante, est produite en Belgique par les éoliennes et les centrales hydrauliques, donc respectueuse de l'environnement, à un tarif avantageux.

Voulez-vous savoir combien vous économiserez?

Prenez contact avec le délégué **QUANTUM 6000 – CityPower** près de chez vous:

**Henry BIRECKI (081/56.69.72)**



Pour contacter le groupe  
Écolo La Bruyère,

Béatrice Lutte : 081/ 59 35 04  
Philippe Soutmans : 081/56 85 73

## LA BRUYÈRE

Le conseiller communal :  
Jean Severin, rue des déportés 11  
à Rhisnes, tél. : 081/56.87.44

Site Web d'Écolo :  
[www.ecolo.be](http://www.ecolo.be)



Imprimé sur du papier recyclé  
avec de l'encre végétale

### Prochains conseils communaux :

- ▶ 30 juin
- ▶ 1 septembre

(sous réserve de modifications car les dates  
sont souvent modifiées en dernière minute)

Vous avez des questions à nous  
poser ?

Des réactions à nous soumettre ?

Des avis à partager ? ...

N'hésitez pas à nous contacter :

[sevejean@swing.be](mailto:sevejean@swing.be).



## Eric Van Poelvoorde, échevin Ecolo à Gembloux.

**E**ric Van  
Poelvoorde, qui  
êtes-vous ?

J'ai 40 ans . Je suis  
marié, père de 7  
enfants . Je suis  
licencié en biologie de  
l'U.L.B. et me suis déjà spécialisé à ce  
moment-là dans les aspects de  
l'écologie . En 1988, j'ai eu mon  
premier emploi : à l'Institut Royal des  
Sciences Naturelles de Belgique . J'y  
ai assuré les visites  
guidées et les animations  
éducatives . Cela révèle  
mon intérêt précoce pour  
la communication et  
l'éducation à  
l'environnement et au  
cadre de vie .

Comment êtes-vous  
devenu écologiste ?

Au point de vue politique,  
j'ai toujours eu une vision très critique  
de la réalité tout en étant idéaliste . Je  
suis rentré aux Jeunesses Socialistes.  
Me rendant compte de leurs  
dysfonctionnements, je suis devenu  
sympathisant puis membre d'ECOLO  
en 1995 .

Et comment êtes-vous devenu  
échevin de la Commune de  
Gembloux ?

Alors que personne ne voulait se  
mettre en tête de liste pour les  
élections communales d'octobre 2000,  
j'ai fini par accepter, un peu par défi .  
Le score n'a pas été fulgurant : 11 %  
Mais le bloc MR-PS ne pouvait  
s'entendre . Donc ECOLO devenait  
arbitre et pouvait amener le  
complément nécessaire avec ses  
deux sièges . Les négociations ont  
permis d'aboutir à deux échevinats et  
la présidence du C.P.A.S.)

Comment cela se passe-t-il ?

Relativement bien en majorité . Le  
CDH n'a pas les mêmes positions et  
ainsi nous avons établi dès le départ  
des sonnettes d'alarme qui permettent  
de garder la communication entre les  
deux formations politiques . Bien sûr,  
notre groupe ne peut pas obtenir tout  
ce qu'il veut ! Mais nous réalisons pas  
mal d'avancées . En effet, dans notre  
commune, Gembloux, nous avons  
réalisé un aménagement du territoire  
plus important.

Nous avons réorganisé  
fondamentalement sur le terrain le  
Service des Travaux pour plus  
d'efficacité . Ainsi, un ouvrier  
communal signalait dernièrement  
qu'en un an, ils avaient réalisé plus  
qu'en dix ans et avec une qualité  
meilleure, grâce à une meilleure  
organisation .

Le Service réinvestit les villages, qui  
avaient été abandonnés face à la ville,  
pour des raisons de prestige . Nous  
avons redédié trois  
cantonniers . Pour la  
deuxième année, avec le  
CPAS, nous alphabétisons et  
formons par le travail une  
dizaine d'éco-cantonniers. La  
plupart étaient exclus du  
chômage et ne survivaient  
que grâce au revenu  
d'intégration sociale . Ils  
acquièrent ainsi une  
qualification dans un métier  
plein de perspectives. Cela



montre bien l'éco-développement,  
c'est-à-dire qu'il développe  
conjointement les dimensions  
environnementale, sociale et  
économique. Gembloux est devenu  
une commune pilote en matière  
d'énergie, sélectionnée par la Région  
Wallonne pour un Programme  
d'Action Locale de Maîtrise de  
l'Energie, établissant un cadastre,  
puis un audit pour trois bâtiments  
publics les plus énergivores et la cité  
sociale . Il y a maintenant deux éco-  
conseillers . Il y aura une trentaine de  
guides-composteurs qui recevront une  
formation.

D'autre part, la Commune s'est  
engagée dans un Plan Intercommunal  
de Mobilité pour relever les défis de la  
mobilité, de la pollution, de l'insécurité  
routière,...

Enfin nous avons multiplié les  
informations aux citoyens et leur  
participation active dans de  
nombreuses commissions avec un  
coût uniquement administratif puisqu'il  
s'agit de bénévoles .

Tout cet important travail a été  
possible notamment parce que j'ai  
choisi de mettre entre parenthèses  
mon travail professionnel pour me  
consacrer complètement à celui  
d'échevin mais cela en vaut la  
peine . « L'écologie, c'est comme le  
bonheur : ce n'est vraiment que  
quand on en est privé qu'on se rend  
compte qu'on en a vraiment besoin » !